



*Pôle Développement des Entreprises
& des Territoires – Appui aux Territoires
PR - 2022 - 033*

Monsieur Olivier JEANVOINE
Maire
Mairie
Route de Billom
63190 MOISSAT

Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2022

***Objet : PLU de Moissat – Modification n°1 –
Consultation de la CCI du Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole***

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu le 14 novembre 2022 votre courrier daté du 7 novembre 2022 concernant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Moissat pour laquelle vous consultez la Chambre de Commerce en tant que personne publique associée.

Lors de l'examen attentif de ce dossier, nous avons noté que la présente modification n'a pas d'incidences directes sur les entreprises et les activités économiques du ressort de la Chambre de Commerce en tant que telles.

Aussi, nous n'avons pas de remarques particulières à formuler sur ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président,

Claude BARBIN.

18 NOV. 2022